

AVIS DE CONCOURS

Direction des finances et des technologies de l'information

Commis aux finances

Régulier à temps plein, syndiqué
35 heures par semaine

Salaire : entre 19.59\$ et 25.77\$
Entrée en fonction : Dès que possible

Numéro : 2021-83

Date d'affichage : 2 au 20 septembre 2021, 12h00 (midi)

DESCRIPTION DU POSTE

Le titulaire du poste est responsable de la production des paiements aux fournisseurs de l'ensemble des programmes du Conseil selon les directives et politiques en vigueur. Il compile, vérifie, calcule, consigne et traite des documents. Il effectue son travail conformément aux méthodes, aux lignes directrices et aux calendriers établis. Il doit procéder à la numérisation et au classement des documents et factures. Il est responsable de différentes analyses de comptes. De plus, il apporte un soutien à son secteur dans l'exécution de diverses tâches, dont certaines liées à la paie.

*La description complète des tâches est disponible sur demande.

EXIGENCES

- ❖ Attestation d'études collégiales (AEC) en comptabilité ou toute autre combinaison de formation jugée pertinente;
- ❖ 2 années d'expérience pertinentes (Atout);
- ❖ Bonne connaissance des logiciels comptables;
- ❖ Maîtrise de la suite Microsoft Office (spécifiquement Excel);
- ❖ Connaissance de la culture huronne-wendat (Atout).

QUALITÉS REQUISES

- ❖ Analyse et jugement
- ❖ Autonomie
- ❖ Confidentialité
- ❖ Esprit d'équipe
- ❖ Respect des délais
- ❖ Priorisation des tâches
- ❖ Honnêteté
- ❖ Minutieux
- ❖ Rapidité et précision
- ❖ Sens des responsabilités
- ❖ Sens de l'organisation

POUR POSTULER

Date limite : 20 septembre 2021, 12h00 (midi)

Faire parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de Présentation par la poste ou par courriel aux coordonnées suivantes :

Conseil de la Nation huronne-wendat
Direction des ressources humaines
255, Place Chef Michel Laveau
Wendake (Québec) G0A 4V0
rh@wendake.ca

Seules les candidatures accompagnées des documents requis et répondant aux exigences seront retenues. Aucune candidature reçue après la date limite ne sera considérée. Le nom du candidat sélectionné sera diffusé publiquement au moment de son embauche. Le CNHW réserve le droit de rejeter toutes les candidatures et de n'embaucher aucune personne.



wendake.ca



Nation huronne-wendat - Wendake



CONSEIL DE LA NATION
HURONNE WENDAT

Avantages sociaux

- ❖ Fonds de pension à prestations déterminées
- ❖ Assurance collective SSQ
- ❖ % de vacances avantageux
- ❖ 2 semaines de vacances payées pendant les fêtes
- ❖ 15 jours de maladies/obligations familiales
- ❖ Vendredi après-midi non travaillé et payé pendant

Accessibilité

- 1) Aux employés réguliers du CNHW syndiqués SECNHW
- 2) Aux membres de la Nation huronne-wendat
* SVP, indiquer votre numéro de bande pour faciliter le traitement du dossier
- 3) Aux employés temporaires du CNHW
- 4) À la population